

4 Économie

Restauration

Sodexo plie bagage !

MSM
Libreville/Gabon

La direction générale de l'entreprise a annoncé, le 15 février dernier, la cessation de toutes ses activités dans la province de l'Estuaire, en ordonnant à ses employés de quitter les locaux avant le 15 mars.

MALGRÉ le procès verbal de conciliation entre la Direction générale de Sodexo et les partenaires

sociaux (ONEP et CGCL) au sortir de la grève déclenchée par le personnel, le 28 octobre 2016, et qui prévoyait la mise en place d'un plan de départ négocié et non volontaire, la Direction générale de l'entreprise, à travers une note d'information datée du 15 février 2017, a décidé de fermer son centre de formation des métiers de la restauration, ses bureaux et annexes situés dans la province de l'Estuaire.



Photo : SNN

Sodexo quitte l'Estuaire. Les agents ont jusqu'au 15 mars pour libérer les locaux.

Selon l'un des responsables de la société, le dépôt du projet de licenciement entrepris par Sodexo est en violation avec le PV de conciliation conduit par les inspecteurs de travail et paraphé par le tribunal de travail de première instance, au terme du mouvement d'humeur du 4 novembre 2016. « Après plusieurs années d'engagement sur la formation des métiers de l'hôtellerie et de la restauration au profit de la

jeunesse gabonaise, nous arrivons au terme de cet ambitieux projet initié, à l'origine en partenariat avec l'Etat gabonais », précise la note signée par le directeur des ressources humaines, Aimé Nzamba Manfoumbi. L'entreprise motive sa décision en pointant la conjoncture économique actuelle qui sévit dans le secteur pétrolier. Mais également les arriérés de l'Etat, qui s'élèvent aujourd'hui à près 10,5 milliards de francs.

Destruction de la mangrove de Mindoubé

Un désastre écologique pour la ressource halieutique



Photo : Jean Madouma

Une habitation construite en zone de mangroves par les immigrants.



Photo : Jean Madouma

Des maisons sont érigées un peu partout...



Photo : Jean Madouma

... au beau milieu des mangroves.

JM
Libreville/Gabon

LA destruction de la mangrove dans le quatrième arrondissement de la commune de Libreville, plus particulièrement dans la zone située entre la dé-

charge de Mindoubé et derrière l'Institut de la jeunesse et des sports, s'apparente aujourd'hui à un véritable désastre écologique. La visite guidée effectuée par les responsables du projet d'appui à la gestion durable des zones humides critiques du Gabon, lors de la célébration de la

journée mondiale des zones humides, a été l'occasion d'interpeller les autorités pour remédier dans un laps de temps à la situation. Pour Régis Nguema, coordinateur du projet PAZH, "le gouvernement doit réagir dans les délais pour ne pas voir l'ensemble des mangroves disparaître

dans les six mois à venir. Les communautés amies qui y vivent sont pour la grande majorité étrangères. Elles exercent une grande pression sur le milieu". En effet, la mangrove du littoral gabonais subit des pressions considérables liées à l'extension urbaine, à son utilisation par les pé-

cheurs pour des besoins domestiques, d'installation de fumoirs et d'agrandissement des débarcadères. Mais elle est aussi victime des déversements de produits dangereux, notamment les effluents liquides, les hydrocarbures et les huiles usagées. « La destruction de la

mangrove a pour conséquences la disparition progressive des palétuviers et le ralentissement de la régénérescence des ressources halieutiques, principalement la reproduction des poissons, mollusques, crabes, crevettes, etc., un potentiel de sécurité alimentaire du pays », a averti Régis Nguema.

Sécurité alimentaire

L'Agasa lance une opération de délivrance d'agrèments sanitaires

R.H.A
Libreville/Gabon

AFIN de permettre aux exploitants agricoles de se conformer à la législation en matière de mise sur le marché des produits alimentaires de qualité, l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire a procédé, le 1er mars 2017, à l'hôtel boulevard

d'Owendo, au lancement d'une opération de délivrance des agrèments sanitaires. Selon les responsables de l'Agasa, cette initiative a trois principaux objectifs. Dans un premier temps, il s'agit de susciter l'adhésion au programme d'agrèage sanitaire nécessaire à la mise sur le marché des produits. Deuxièmement, d'améliorer




Photo : R.H.A

Des opérateurs brandissant leurs agrèments alimentaires.

Le niveau de protection des consommateurs et, enfin, d'assurer la responsabilité des acteurs de ce secteur. Cette opération doit atteindre près de 1000 exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire. Selon la représentante du coordinateur du bureau sous régional de la FAO, Odile Angoran, l'agrèment sanitaire est un moyen efficace pour renforcer la

protection des consommateurs. « La FAO formule le vœu de voir tous les opérateurs du secteur alimentaire impliqués dans cette opération de délivrance des agrèments sanitaires, dans l'objectif de maîtriser chaque maillon de la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette, ou de l'étable à la table », a-t-elle souligné.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/03/2017</p>  <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSISERS</p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,0533	1USD =	622,764	1 USD	644,560	CAC 40	02/03/2017	4 962, 83
CAD	1,4044	1CAD =	467,073	1 CAD	491,385	DOW JONES	02/03/2017	21 063,87
JPY	119,8400	1JPY =	5,474	100 JPY	569,189	<p>BRENT (IPE) US Dollars/Baril 02 Mars 2017: 56,77</p>		
GBP	0,8555	1GBP =	766,753	1 GBP	800,055			
CHF	1,0647	1CHF =	616,096	100 CHF	64 487,85			
ZAR	13,7793	1ZAR =	47,605	100 ZAR	4 950,29			
MAD	10,6621	1MAD =	61,522	MAD	63,98			
CNY	7,2472	1CNY =	90,512	1CNY	93,23			
KES	109,3100	1KES =	6,056	1KES	6,24			